

Yvonne Preiswerk et Jacques Vallet (dir.)

Vers un ailleurs prometteur...
L'émigration, une réponse universelle à une situation de crise ?

Graduate Institute Publications

Mobilité dans les campagnes

Le cas des cultivateurs / maçons d'une commune rurale du centre de la France

Daniel Bley

DOI : 10.4000/books.iheid.3539
Éditeur : Graduate Institute Publications
Lieu d'édition : Graduate Institute Publications
Année d'édition : 1993
Date de mise en ligne : 22 juin 2016
Collection : Cahiers de l'IUED
ISBN électronique : 9782940549801



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée
ISBN : 9782130457039

Référence électronique

BLEY, Daniel. *Mobilité dans les campagnes : Le cas des cultivateurs / maçons d'une commune rurale du centre de la France* In : *Vers un ailleurs prometteur... : L'émigration, une réponse universelle à une situation de crise ?* [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 1993 (généré le 07 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheid/3539>>. ISBN : 9782940549801. DOI : 10.4000/books.iheid.3539.

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Mobilité dans les campagnes

Le cas des cultivateurs / maçons d'une commune rurale du centre de la France

Daniel Bley

- 1 On représente souvent le paysan français, d'hier et d'aujourd'hui, comme une personne dont le souhait principal est de vivre dans son village natal et de continuer à y cultiver la terre de ses ancêtres.
- 2 Pourtant, la population des campagnes françaises a acquis des habitudes de mobilité depuis déjà longtemps, sous la pression conjuguée de contraintes naturelles et de conditions socio-économiques parfois défavorables. Cette intensité des déplacements humains s'est surtout généralisée tout au long du siècle dernier :
 - On quittait souvent son lieu de naissance pour trouver un emploi. Ce pouvait être le cas des zones montagneuses, réputées pour être des réservoirs de population, tout autant que celui de régions encore très autarciques comme la Bretagne (Segalen 1985).
 - Il y avait aussi les migrations matrimoniales, d'ailleurs en augmentation au fur et à mesure de l'ouverture du monde paysan sur l'extérieur.
 - Enfin, il existait surtout une grande diversité de migrations temporaires : intra ou extra régionales, estivales ou hivernales, de durée inégale, sur de courtes ou de longues distances, d'individus ou de familles entières, du milieu rural vers la ville et même inversement (Bompard et al. 1990).
- 3 Parmi la multitude des situations à étudier, celle des cultivateurs du nord du Limousin est un exemple intéressant de migration temporaire, à la fois intense et ancienne, puisque ce sont ces hommes qui ont formé l'essentiel des bataillons de maçons qui ont construit le Paris du XIX^e siècle.

Chateauponsac en Limousin à la fin du XIX^e siècle

- 4 Commune du département de la Haute-Vienne, située à 40 km au nord de Limoges, Chateauponsac est un chef-lieu de canton rural dont la population vit essentiellement de l'agriculture. Communauté traditionnelle dans son organisation économique et sociale,

Chateauponsac, comme la majeure partie des populations rurales françaises, n'est pourtant pas un "isolat" et s'intègre dans un ensemble humain plus vaste (Crognier et al. 1984).

Croissance démographique et développement économique

- 5 L'évolution de l'effectif de population de Chateauponsac et de celui de son solde naturel du début du XIX^e siècle à nos jours (figure 1) s'accorde avec la tendance observée dans la région limousine. Croissance continue de population jusque vers la moitié du XIX^e siècle, crise démographique jusqu'en 1870-75, puis reprise de croissance jusqu'à la première guerre mondiale. L'exode rural est ensuite rapide et particulièrement intense, puisque le Limousin sera la région de France la plus affectée par le dépeuplement avec la perte d'environ un quart de son effectif entre 1891 et 1968 (Larivière 1975).

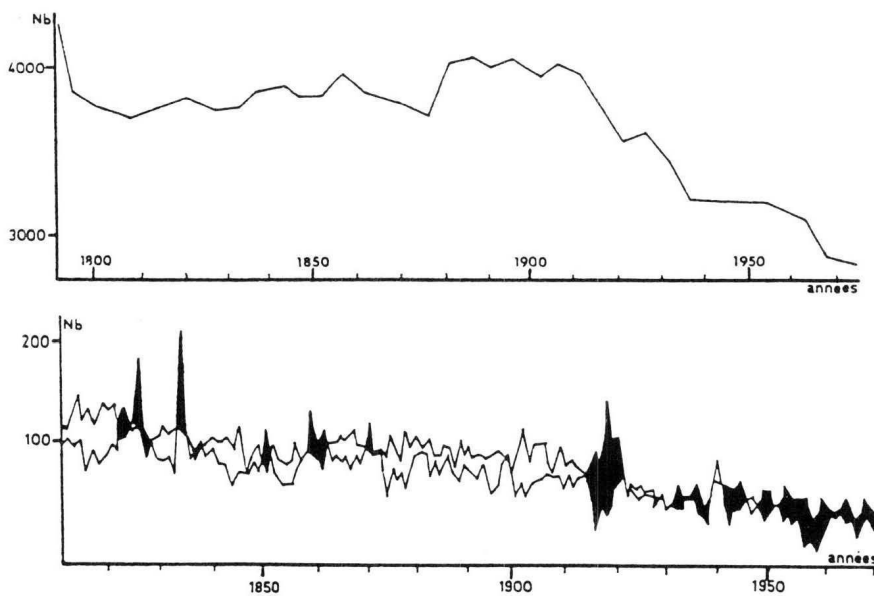


Figure du haut : Commune de Chateauponsac. Evolution de l'effectif de population depuis 1800.
Figure du bas : Commune de Chateauponsac. Le solde naturel (les parties noircies correspondent à un excédent de décès sur les naissances).

- 6 La commune de Chateauponsac atteint son maxima de population en 1896 avec 4025 habitants, alors qu'elle n'en aura plus que 3000 au recensement de 1975. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, la population est à son apogée. Le solde naturel est toujours positif durant cette période, contrastant ainsi d'une part avec les pics de décès qui jalonnent encore tout le début du siècle (maladies endémiques comme la dysenterie, la variole, le choléra, et autres fièvres intermittentes, qui prendront parfois la forme de graves épidémies) (Corbin 1975), d'autre part avec les excédents de décès presque continuels après la guerre de 1914-18 et qui sont la conséquence de l'exode rural.
- 7 Outre sa vigueur démographique apparente, Chateauponsac, comme la majeure partie de la population limousine, traverse sa plus belle période économique. Si la croissance urbaine se situe dans la moyenne française pour la Haute-Vienne, surtout grâce au développement de Limoges, l'armature urbaine reste faible dans ce département, où les petites villes comme Bellac et Le Dorat diffèrent peu des gros bourgs comme celui de Magnac-Laval ou bien de Chateauponsac. La région reste donc essentiellement rurale, et

c'est la période où le développement des voies de communications (essentiellement ferroviaires) permettent l'importation d'engrais et le passage à des techniques agricoles plus modernes, avec par exemple l'abandon de la jachère dans les assolements (Goursaud 1976).

- 8 On assiste donc à une croissance démographique, au décollage économique en même temps qu'à l'amélioration des conditions sanitaires de la population. Au total, il semble que la population de cette région, celle de Chateauponsac comprise, donne l'impression d'une certaine prospérité.

Des contraintes naturelles et sociales encore importantes

- 9 Il faut en effet nuancer l'appréciation de la situation, car la région limousine accusait un très important retard vers la moitié du XIX^e siècle : mauvaises conditions sanitaires, faiblesse des infrastructures économiques, archaïsme des structures sociales (Corbin 1975).
- 10 En cette fin de siècle, le Limousin reste "un pays pauvre en riches". La gratuité de l'enseignement dans les écoles communales en 1881 n'arrivera pas à faire reculer de façon sensible l'analphabétisme, et en 1890, le département de la Haute-Vienne n'arrive qu'en quatre-vingt cinquième position parmi les départements français en ce qui concerne l'instruction des conscrits (Clancier 1976).
- 11 En plus de conditions économiques et sociales restées très "archaïques" pour certains aspects, il faut aussi considérer l'impact des contraintes naturelles. Chateauponsac, situé en limite sud des plateaux de la Basse-Marche, s'écarte des caractères généraux de cette région agricole où prédominent les domaines à orientation céréalière. Le relief y est plus accidenté et le climat plus arrosé. Plus de 90 % de la surface est utilisée. Les sols sont essentiellement occupés par des labours et des prés, les landes et forêts de châtaigniers étant peu nombreux. Le paysage présente donc un aspect bocager, et la production est orientée vers l'élevage bovin.
- 12 Les exploitations agricoles sont généralement de petites tailles et de caractère familial (Bouet 1979).

Une population fortement mobile

- 13 La communauté chatelaude, composée de petits propriétaires, reste donc encore très traditionnelle.
- 14 Pourtant, l'un des paradoxes de son histoire est la migration temporaire d'une fraction importante de ses actifs agricoles vers la région parisienne (et dans une moindre mesure dans les Charentes), pour y exercer le métier de maçon. Bien qu'il s'agisse d'un phénomène ancien déjà observable aux XVII^e et XVIII^e siècles, les plus forts effectifs de migrants temporaires se rencontrent dans le dernier tiers du XIX^e siècle (Carron 1965). A titre d'exemple, plus de la moitié des inscrits sur les listes électorales de Chateauponsac de 1885 sont mentionnés comme maçons migrants.
- 15 Ces migrations s'effectuent généralement chaque année, du mois d'avril jusqu'en novembre. Elles rythment les comportements démographiques (saisonnalité des mariages et naissances) et assurent la survie économique des petits exploitants (par l'apport de numéraire). Ces migrations permettent donc la cohésion et la perpétuation de la

communauté, mais elles sont aussi source de changement social. En effet, la fréquentation de la capitale par les migrants leur permet de s'instruire pour certains, de découvrir les idées nouvelles et d'acquiescer ainsi, une fois retournés au pays, prestige et autorité auprès des parents et ami(e)s restés sédentaires (Nadaud 1976).

L'étude des différentes formes de mobilité à la fin du XIX^e siècle

- 16 Parmi les différents documents ou sources disponibles pour évaluer la mobilité des populations, un document intéressant est sans aucun doute la liste nominative de recensement, effectuée en France par période quinquennale depuis 1836. Les individus sont répertoriés en fonction d'un classement par ménage. La méthode de recueil de l'information par ménage semble la plus appropriée, car elle permet de ne pas exclure les célibataires, de mieux saisir les mobilités individuelles, et d'effectuer une étude plus pertinente des structures et comportements familiaux. Elle permet surtout d'opérer un jumelage des listes et offre ainsi la possibilité d'une étude longitudinale de la population. On peut alors quantifier la mobilité générale au cours d'une période intercensitaire (naissances, décès, départs et arrivées d'individus isolés et de ménages). On peut également conduire une étude plus détaillée des émigrants et immigrants selon le sexe, l'âge, la profession, la situation familiale, le lieux de résidence, et comparer chacun des deux sous-groupes entre eux ainsi qu'à la population restée sédentaire (Bley 1991).

Quantifier la mobilité pour une période intercensitaire

- 17 Si l'on observe le solde migratoire entre 1886 et 1891, on s'aperçoit de sa faiblesse, alors qu'il masque pourtant une importante mobilité.
- 18 Au cours des cinq années de cette période intercensitaire, les départs d'individus ajoutés aux décès s'équilibrent avec les arrivées plus les naissances. Cela n'empêche cependant pas une forte rotation de la population.
- 19 Sur les 4012 personnes présentes au recensement de 1886, seulement 2934 sont retrouvées sur la liste du recensement de 1891. On constate donc qu'en l'espace de 5 ans, un peu plus d'un quart de la population a changé. Et même si l'on retire de ce pourcentage les décès survenus entre les deux recensements, c'est tout de même 872 personnes (486+386) que l'on peut dénombrer comme migrantes, soit 22 pour cent de la population initiale (cf. tableau 1).
- 20 Dire qu'il existe un important mouvement de population n'est évidemment pas suffisant, il faut chercher à préciser ce résultat brut.
- 21 - Un premier point concerne ce que nous pourrions appeler les "faux migrants". Ce sont des personnes présentes au recensement de 1886, absentes à celui de 1891 et à nouveau présentes en 1896. Nous en avons dénombré 101. Cela pose d'ailleurs un problème d'ordre méthodologique, car il n'est pas toujours facile de séparer les migrants temporaires et définitifs à partir de documents officiels de recensement (Bonnain 1986). En effet, les instructions pour la réalisation des listes stipulent que doivent figurer sur celles-ci les personnes absentes au moment du recensement, mais qui y vivent habituellement. C'est la raison pour laquelle on retrouve souvent des migrants temporaires déclarés maçons et

absents lors de la confection de la liste, mais qui sont pourtant inscrits en fin du ménage auquel ils appartiennent.

Tableau 1. Commune de Chateauponsac. Emigration dans la période intercensitaire 1886-1891

| Individus migrants au sein d'un ménage encore existant | | | |
|--|------------|------------|------------------|
| | bourg | hameaux | total |
| parents | 8 | 30 | 38 (6)* |
| enfants | 50 | 173 | 223 (86) |
| autre parenté | 12 | 25 | 37 (9) |
| sans parenté (domestiques) | 51 | 137 | 188 |
| nb total d'individus | 121 | 365 | 486 (101) |
| * les chiffres entre parenthèses indiquent les "faux migrants" | | | |
| Ménages émigrants (exprimés en nombre d'individus) | | | |
| | bourg | hameaux | total |
| couples | 53 | 134 | 187 |
| Veufs, veuves | 16 | 109 | 125 |
| célibataires | 24 | 50 | 74 |
| ...dont domestiques | 6 | 29 | 35 |
| nb total d'individus | 93 | 293 | 386 |

22 Les 101 personnes que nous avons répertoriées sont toutes des enfants célibataires issus de ménages chatelauds, maçons pour les hommes et domestiques pour les femmes. On peut les assimiler à des migrants temporaires de longue durée, qui ne reviennent pas de plusieurs années dans leur famille d'origine. Cela arrivait fréquemment, Martin Nadaud citant dans ses mémoires être resté à Paris trois années sans rentrer au pays.

- Un autre fait à signaler est celui de la mobilité des domestiques, c'est-à-dire dans la presque totalité des cas, des personnes qui n'ont aucune parenté avec le ménage. L'examen à l'état-civil indique que ces personnes ne sont pas originaires ni de la commune, ni du canton, et qu'elles proviennent du département et même d'autres régions françaises. Ces domestiques n'apparaissent d'ailleurs que le temps d'un recensement, puis disparaissent en laissant place à d'autres arrivants qui eux-mêmes auront disparus des listes lors du recensement suivant. Pour la période 1886-91, 188 plus 35, soit 223 personnes (dont les 3/4 de domestiques agricoles) sont dans ce cas de figure, ce qui correspond à un nombre important d'individus (25 % de la totalité des émigrants) que l'on ne peut pas considérer comme de véritables émigrants, puisqu'ils ne sont en fait que de passage dans la commune, qu'ils n'y ont aucune parenté et qu'ils ne s'y marient généralement pas.
- Un phénomène de même nature, mais d'intensité moindre, se déroule uniquement pour le bourg et concerne essentiellement des personnes qui sont fonctionnaires ou qui exercent des activités de service (55 personnes).

23 Là aussi, il s'agit de personnes qui ne sont pas originaires de la commune et de ses environs, et qui ne sont de passage que le temps d'une période intercensitaire, tout au plus de deux. Ce sont des célibataires et de jeunes couples.

Les catégories de “vrais migrants”

- 24 Sur les 872 personnes résidentes à Chateauponsac en 1886 et absentes en 1891, et compte tenu des remarques précédentes, on peut ramener le nombre d'émigrants réels à 494 (par soustraction des 101 faux-migrants, 223 domestiques et 55 fonctionnaires), soit 12 % de la population initiale. Ce pourcentage, pour moins important qu'il ne paraissait en première analyse, n'est cependant pas négligeable.
- 25 En ce qui concerne les individus migrants au sein d'un ménage encore existant, si l'on rapporte le nombre de vrais migrants du bourg et des hameaux à leur effectif de population respectif, on obtient des pourcentages qui sont équivalents. En revanche, la majorité des ménages migrants résident dans les hameaux (264 personnes contre 32 au bourg) et appartiennent à la population agricole.
- 26 Quels sont ces hommes et femmes qui quittent définitivement leur lieu de résidence, et même de naissance pour nombre d'entre eux ?
- 27 La population migrante peut se diviser numériquement en quatre grandes catégories :
- 28 - Les enfants de familles encore résidentes dans la commune. Au nombre de 137, ils habitent en très grande majorité les hameaux et sont fils ou filles de cultivateurs ou de maçons. Ils sont eux-mêmes la plupart du temps sans profession, ou bien déclarés cultivateurs pour les garçons déjà en âge de travailler. 80 % de ces enfants ont moins de 25 ans et les 20 % restant ont entre 25 et 35 ans. Pour les enfants les plus jeunes, et surtout chez les filles, il peut s'agir de placement en tant que domestique agricole ou servante dans une famille habitant une commune proche. Chez les enfants déjà un peu plus âgés, il faut considérer les migrations matrimoniales comme la première cause de déplacement (pour Chateauponsac, nous avons calculé que l'âge moyen au mariage est de 21 ans pour les femmes et 26 ans chez les hommes). Il doit aussi exister des migrations de travail, mais certainement assez réduites et circonscrites au département dans la majeure partie des cas.
- 29 - Une série de personnes isolées, qui peuvent provenir d'un ménage ou bien être des célibataires (99 personnes au total).
- 30 Pour les personnes qui quittent un ménage constitué, deux cas se présentent habituellement. Soit le départ de l'un des conjoints à la suite d'une rupture d'union, soit celui d'un individu apparenté au ménage qui retourne dans son ménage d'origine ou fonde sa propre famille (frère/sœur et neveu/nièce de l'un des conjoints).
- 31 - Les veuves et veufs (ces derniers sont cependant nettement moins nombreux, ce qui s'explique par la différence d'espérance de vie à l'avantage des femmes) sont au nombre de 125 et se rencontrent surtout en milieu rural. Ce sont bien entendu des personnes toutes relativement âgées, dont on peut penser qu'elles vont séjourner chez un de leurs enfants qui exploite une ferme dans une commune voisine, ou qui travaille et habite dans une ville de la région.
- 32 - Les ménages formés de couples (134 individus). Résidents dans les hameaux, ce sont des familles d'agriculteurs avec des enfants et même parfois des collatéraux, dont l'âge du chef de ménage se situe le plus souvent entre 30 et 50 ans.

Modalités des migrations et structures des ménages

- 33 Sachant que les migrations individuelles au sein d'un ménage concernent le placement de domestiques, des migrations matrimoniales et les déplacements saisonniers de cultivateurs/maçons, les seules migrations viagères sont celles de ménages dans leur totalité.
- 34 Pour en étudier la nature et les modalités, nous avons effectué un classement des ménages émigrants selon la typologie établie par Laslett (1972), en considérant la période 1886-1906 qui correspond au palier du maxima de population de Chateauponsac, avant la fracture de la première guerre mondiale qui marquera le début de l'exode rural.
- 35 Les résultats confirment bien nos premières impressions (cf. tableau 2).

Tableau 2. Commune de Chateauponsac. Pourcentages de ménages émigrants (1886-1906)

| types de ménages | 1886-1891 | | 1891-1896 | | 1896-1901 | | 1901-1906 | |
|----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | hameau | bourg | hameau | bourg | hameau | bourg | hameau | bourg |
| solitaires | 19 | 47.4 | 16.5 | 43.2 | 24.4 | 28.8 | 17.3 | 30.5 |
| corésidents | 6.3 | 2.6 | 2.9 | 8.1 | 3.6 | 5.8 | 8.6 | 3.4 |
| couples | 27.8 | 42.1 | 35.9 | 35.1 | 47.6 | 38.5 | 38.3 | 35.6 |
| veufs avec enfants | 21.5 | 2.6 | 20.4 | 10.8 | 8.5 | 17.3 | 14.8 | 16.9 |
| total familles nucléaires | 49.3 | 44.7 | 56.3 | 45.9 | 56.1 | 55.8 | 53.1 | 52.5 |
| familles élargies | 17.7 | 5.3 | 16.5 | 2.8 | 12.3 | 5.8 | 12.4 | 10.2 |
| familles multiples | 7.7 | 0 | 7.8 | 0 | 3.6 | 3.8 | 8.6 | 3.4 |
| total familles complexes | 25.4 | 5.3 | 24.3 | 2.8 | 15.9 | 9.6 | 21 | 13.6 |
| nb total mén. émig. | 79 | 38 | 103 | 37 | 82 | 52 | 81 | 59 |

- 36 - Au bourg, ce sont essentiellement des solitaires et des familles nucléaires qui partent (entre 86 % en 1901-06 et 97 % en 1891-96). Pour les solitaires, les hommes sont minoritaires et ne représentent qu'un quart des migrants. Ce sont de jeunes célibataires fonctionnaires ou artisans. En revanche, les femmes sont soit veuves (et donc plutôt âgées), soit célibataires appartenant à toutes les classes d'âge. Fait à noter, presque toutes exercent une activité professionnelle et sont ouvrières (journalières, lingères, couturières).
- 37 Pour les familles nucléaires, les 3/4 sont des couples mariés avec des enfants, généralement jeunes et pour moitié fonctionnaires ou artisans-commerçants et ouvriers.
- 38 - Dans les hameaux, la situation est plus diversifiée, et de nature assez différente. Pour la majorité des ménages migrants, il s'agit encore des familles nucléaires (une moitié), mais les solitaires sont moins représentés (1/4) au détriment des familles complexes qui forment le quart de la population des ménages émigrants.
- 39 Chez les solitaires, les femmes prédominent, comme au bourg. Par contre, elles sont généralement veuves, âgées et déclarées cultivatrices ou sans profession. C'est surtout chez les hommes que l'on rencontre des personnes jeunes, célibataires et en majorité maçons.
- 40 Le rapport entre couples mariés et veufs est sensiblement le même dans les hameaux qu'au bourg. Les âges se répartissent de façon semblable. Bien entendu, les professions

diffèrent. Il y a 10 % d'employés et artisans (surtout dans des hameaux contigus du bourg), 10 % de domestiques et journaliers, 10 % de maçons et 70 % de cultivateurs.

- 41 Pour les ménages complexes (le 1/4 de la totalité des migrants), on sait que le Limousin appartient à la zone de la France du sud, où la prédominance des familles nucléaires n'est pas aussi marquée et que ce phénomène se trouve encore vérifié vers la moitié du XIX^e siècle (Peyronnet 1975). Il s'agit d'une organisation familiale que l'on trouve de façon plus générale dans toute la zone de droit écrit et romain, où l'on rencontre la pratique de l'héritier unique conjugué avec un système dotal, l'héritage préciputaire et l'importance de la maison comme unité de vie sociale (Augustins 1986). Ces ménages complexes comprennent des familles élargies (couple avec l'un des parents). L'autre grand type est la famille multiple, avec au moins deux couples vivant sous le même toit. Il s'agit ici de ménages de cultivateurs, travaillant sur des grosses fermes ou métairies.

Quelques éléments de discussion pour conclure

- 42 On peut affirmer qu'à la fin du XIX^e siècle, la population de la commune de Chateauponsac, pour être stable n'en n'est pas moins extrêmement mobile.
- 43 Le quart de la population peut en effet se renouveler en l'espace de cinq années. Toutefois, un examen plus attentif laisse apparaître :
- d'une part, une mobilité que nous pourrions caractériser de structurelle, avec des personnes qui ne sont pas natives de la commune et qui n'y séjournent que quelques années (fonctionnaires, domestiques,...)
 - d'autre part, le reste de la population migrante qui est issue du milieu agricole et qui concerne soit des migrations matrimoniales, soit des migrations sur de courtes distances de veuves et de cultivateurs non propriétaires de leurs terres.
- 44 Nous sommes donc en présence de migrations définitives se situant en majorité au sein d'un espace local, et d'une migration temporaire dont le but est de se donner les moyens de rester au pays.
- 45 Dans le cas de Chateauponsac, il paraît difficile de dire que l'exode rural est la transformation d'une migration temporaire en migration viagère (Carron 1965), qu'il touche en premier les artisans des bourgs (Cresswell 1969), ou encore qu'il est la conséquence directe d'un surpeuplement (Beteille 1976), voire même de facteurs démographiques comme une forte fécondité (Le Bras 1986 ; Van de Walle 1986).
- 46 De la même façon, les explications privilégiant la prépondérance du facteur économique montrent aussi leurs limites : que ce soit la pauvreté du pays d'origine ou bien la concurrence de la migration de maçons italiens montés à Paris vers la fin du siècle (Bouet 1979).
- 47 Cette migration temporaire de cultivateurs/maçons, pour n'être pas singulière (on en rencontre des exemples semblables en Italie du nord (Levi 1990), n'en est pas moins complexe, et fait appel à de nombreux facteurs dont certains, d'ordre psychologiques, sont difficilement quantifiables (Rosental 1990).
- 48 Dans cette région du Limousin, les migrations temporaires semblent, en un premier temps, avoir été un frein à l'exode, puis l'hémorragie s'est déclenchée lorsqu'elles ont cessé. Dans le travail à suivre sur les migrations temporaires et les comportements démographiques en Basse-Marche Limousine au XIX^e siècle, Gilles Boetsch montre bien

que les explications économiques et démographiques sont indissociables des mentalités et de l'organisation collective de ces communautés agricoles.

- 49 Pour cet ensemble de raisons, et en ce qui concerne la population chatelaude, il n'est donc pas possible de souscrire à l'hypothèse que c'est l'habitude ancienne de migrer qui est la cause de l'exode rural.

BIBLIOGRAPHIE

Augustins Georges

1986. "Un point de vue comparatif sur les Pyrénées", in *Les Baronnie des Pyrénées*, Tome 2 : Maisons. Espace. Famille, éd. EHESS, Paris.

Beteille Roger

1976. "Pression démographique, questions foncières, et émigration en Rouergue au XIX^e siècle", in *Entre faim et loup... Les problèmes de la vie et de l'émigration sur les hautes terres françaises au XVIII^e siècle*, Institut d'Etudes du Massif Central, Clermont-Ferrand.

Bley Daniel

1989. "Evolution of birth intervals in a french rural population (1840-1950)", in *International Journal of Anthropology*, II sedicesimo éd, Florence.

1991. "La liste nominative de recensement : document indispensable pour l'étude de la structure et de la dynamique d'une population", in *Anthropologie et Préhistoire*, S.R.B.A.P, Bruxelles.

Bonnain Rolande

1986 "Nuptialité, fécondité et pression démographique dans les Pyrénées, 1769-1836", in *Les baronnies des Pyrénées*. Tome 2 : Maisons. Espace. Famille, éd. EHESS, Paris.

Bouet Guy

1979. *L'évolution récente de la vie rurale en Limousin*, H. Champion, Paris.

Carron, Marie-Antoinette

1965. "Prélude à l'exode rural en France : les migrations anciennes des travailleurs creusois", in *Revue d'Histoire Economique et Sociale*, PUF, Paris.

Clancier Georges-Emmanuel

1976. *La vie quotidienne en Limousin au XIX^e siècle*, Hachette, Paris.

Corbin Alain

1975. *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle (1845-1880)*, 2 tomes, Marcel Riviere, Paris.

Creswell Robert

1969. *Une communauté rurale de l'Irlande*, éd Institut d'Ethnologie, Paris.

Crognier Emile ; Bley Daniel ; Boetsch Gilles

1984. *Mariage en Limousin. Evolution séculaire et identité d'une population rurale*, éd. CNRS, Paris.

Goursaud Albert

1976. *La société rurale traditionnelle en Limousin. Ethnographie et folklore du Haut-Limousin et de la Basse-Marche*, tome 1, Maisonneuve et Larose, Paris.

Larivière Jean-Pierre

1975. *La population du Limousin*, 2 tomes, H. Champion, Paris.

Laslett Peter

1972 "La famille et le ménage : approches historiques", in *Annales ESC*, PUF, Paris.

Le Bras Hervé

1986. "Coût interrompu, contrainte morale et héritage préférentiel", in *Communications*, Le Seuil, Paris.

Levi Giovanni

1990. "Carrières d'artisans et marché du travail à Turin (XVIII^e- XIX^e siècles.)", in *Annales ESC*, PUF Paris.

Nadaud Martin

1976. *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Hachette, Paris.

Peyronnet Jean-Claude

1975. "Famille élargie ou famille nucléaire ? L'exemple du Limousin au début du XIX^e siècle", in *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, PUF, Paris.

Rosental Paul-André

1990. "Maintien/rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations", in *Annales ESC*, PUF Paris.

Segalen Martine

1985. *Quinze générations de Bas-Bretons*, PUF, Paris.

Van De Walle Etienne

1986. "La fécondité française au XIX^e siècle", in *Communications*, Le Seuil, Paris.

AUTEUR

DANIEL BLEY

Anthropologue, Laboratoire d'écologie humaine, CNRS, Aix-en-Provence, France